

> Toutes les communes > Plouéan

## Syndicat mixte de l'Horn. Le sous-préfet au Rest

Publié le 19 février 2018



Accueilli par Jean-Guy Guéguen et ses vice-présidents, le sous-préfet Gilles Quénéhervé a visité l'usine de production d'eau du Rest.

Mardi, Jean-Guy Guéguen, président du Syndicat mixte de l'Horn (SMH), a accueilli le sous-préfet de Morlaix, Gilles Quénéhervé, venu découvrir les installations de l'usine de production d'eau du Rest. Celle-ci alimente en eau de bonne qualité une population, variant entre 41.700 et 60.000 habitants en période estivale. Mais si l'eau ne peut plus être prise dans l'Horn depuis 2007 (décision de l'État jusqu'au retour à la qualité requise), les interconnexions existantes permettent aux voisins de

Landivisiau et Morlaix d'apporter leur soutien en période de sécheresse, car l'actuelle ressource en eau située à Coat Toulzac'h, à Taulé, a encore prouvé sa fragilité l'an passé. Les élus du SMH cherchent donc à solutionner ce problème quantitatif.

### **Labellisation Epage**

Ils ont également évoqué, avec le sous-préfet, la nouvelle loi Gemapi, et leur souhait d'obtenir la labellisation Épage (Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux), qui leur permettrait de bénéficier d'une reconnaissance particulière, au regard du périmètre d'intervention. Lors de sa dernière réunion, Haut-Léon communauté (qui vient d'hériter de la compétence Gemapi) a décidé de surseoir à cette demande de labellisation et a reporté sa décision finale d'internaliser complètement la compétence de gestion des milieux aquatiques, ou de l'exercer par le biais d'un conventionnement avec le SMH. Pour l'instant, le conseil communautaire a signé avec le syndicat une convention précaire, qui court jusqu'au 31 décembre. Affaire à suivre.